



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychiatres

Question écrite n° 24917

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la crise de la psychiatrie. Si la tendance actuelle n'est pas corrigée, on évalue à 40 % la diminution du nombre de psychiatres en exercice à l'horizon 2020. De plus, le nombre de lits d'hospitalisation à temps plein dans les services psychiatriques a été divisé par six au cours des quinze dernières années. Dans le même temps, la demande de soins ne cesse de s'accroître grâce à une dédramatisation de la consultation chez le psychiatre, aux progrès thérapeutiques et à cause des effets de la crise sociale. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de corriger la tendance à la baisse du nombre de médecins psychiatres.

Texte de la réponse

Soucieux de définir une véritable politique de santé mentale, le ministre de la santé a chargé, le 13 mars 2003, les docteurs Philippe Clery-Melin, Jean-Charles Pascal et le professeur Vivianne Kovess de proposer un plan d'actions pour réorganiser l'offre de soins en psychiatrie et en santé mentale. Ces propositions permettront d'élaborer un plan global pour la santé mentale dans les tous prochains mois. En outre, afin de pallier les difficultés démographiques, le nombre de postes ouverts pour cette discipline au concours de l'internat a été porté de 176 à 185 en 2003, après une stagnation de 1997 à 2002. Au titre de l'année 2004-2005, ce nombre est à nouveau augmenté et atteint 245 postes. Le nombre de places qui pourra, par la suite, être dédié à la psychiatrie sera fonction de l'évolution des besoins et des capacités de formation dont disposeront l'ensemble des spécialités.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24917

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7080

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5384